

Parcours transfrontaliers des enfants : quelles pratiques professionnelles retrouve-t-on dans la Grande Région ?



Journée d'étude - Projet EUR&QUA pour le développement d'un espace transfrontalier de protection internationale de l'enfant
29.05.2019 – Metz IRTS Lorraine

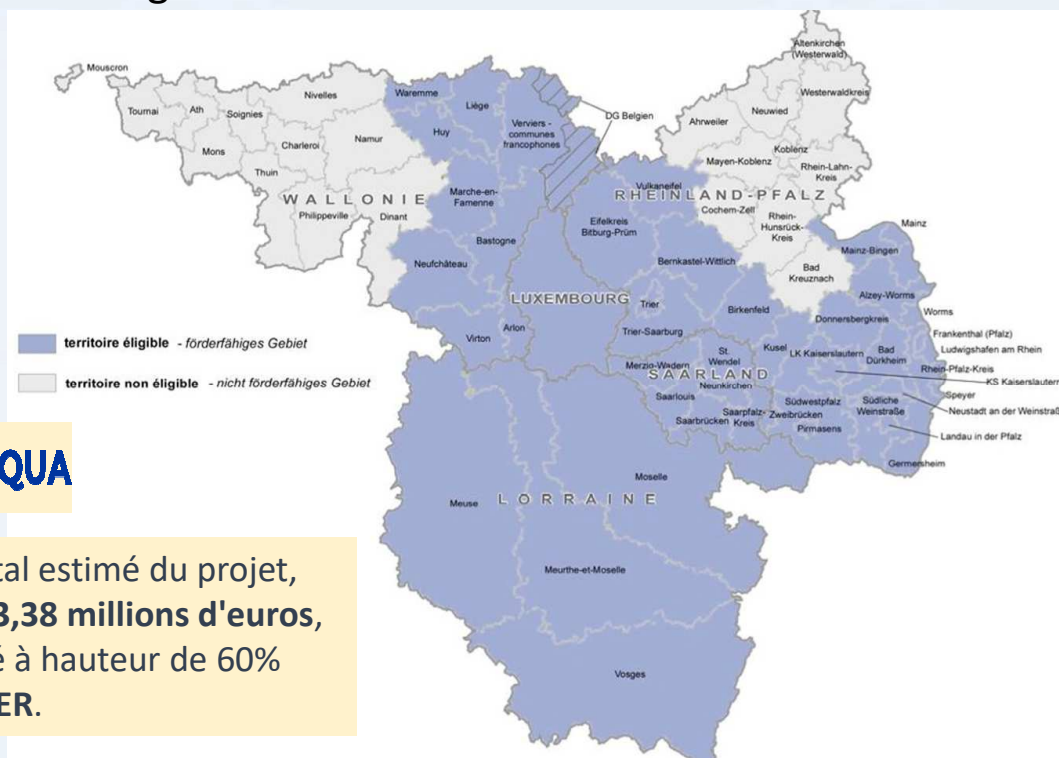
HTW de Sarrebruck
Prof. Dr. Ulrike Zöller
Dr. Christian Schröder

Université de Luxembourg
Prof. Dr. Ulla Peters
Annabell Hansmeyer

Université de Trèves
Dr. Schulze-Krüdener
Prof. Dr. Caroline Schmitt
Bettina Diwersy

- 1. EUR&QUA 2017-2020**
- 2. Notion de protection de l'enfance dans le projet EUR&QUA**
- 3. Pratiques professionnelles : travail transrégional sur des cas et protection de l'enfance**
 - Premiers résultats sur les pratiques professionnelles
- 4. Profil des interviewés**
- 5. Aides transrégionales /parcours transrégionaux**
 - Données sur les aides transrégionales
 - Les soins transrégionaux et Grande Région du point de vue du Luxembourg
- 6. Type de flux**
- 7. Étapes du parcours transfrontalier**

La Grande Région selon INTERREG



Le coût total estimé du projet, d'environ **3,38 millions d'euros**, est financé à hauteur de 60% par le **FEDER**.

- Certaines parties de la Wallonie
- Belgique orientale
- Luxembourg
- Lorraine
- Sarre
- Certaines parties de la Rhénanie-Palatinat
- Définition de cette région sur la base de conditions structurelles similaires et des réseaux existants

1. Définition étroite de la protection de l'enfance, mise en danger de la protection de l'enfance = législation nationale

→ Impact de la législation nationale sur les pratiques

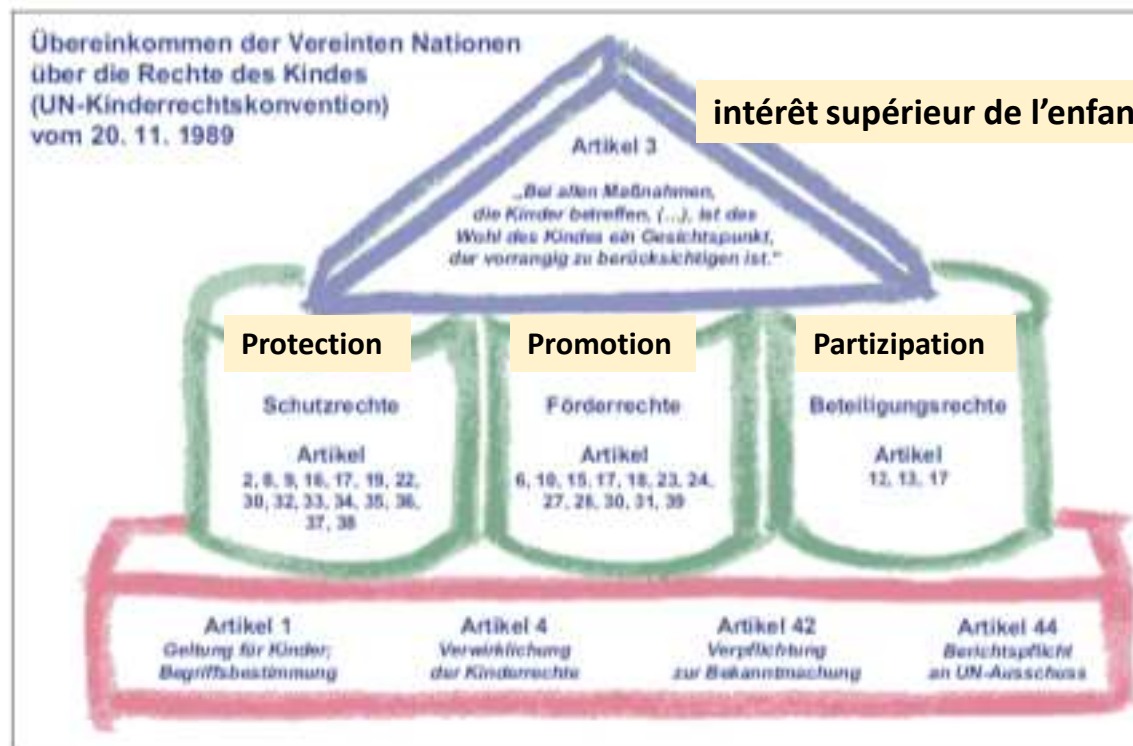
Exemple du Luxembourg : position forte des tribunaux - responsables de la protection
80 % de placements judiciaires

Différences entre les régions → compréhension différente de la protection, des possibilités d'intervention et des procédures

2. Définition large, fondée sur les droits de l'enfant

“ Toutes les activités d'une société visant à permettre aux enfants et aux adolescents de grandir dans un environnement protégé ” (Schone & Struck 2018)

Grafik: Das Gebäude der Kinderrechte



Quelle: National Coalition für die Umsetzung der UN-Kinderrechtskonvention in Deutschland.

Définition: Toutes les activités qui peuvent être observées dans le cadre du traitement transrégional des cas par des professionnels.

Différentes professions sont concernées : travail social, justice, administration, médecine, école.

Questions :

- Comment développer une idée commune du cas et de la protection ?
- Comment la protection des enfants est-elle mise en œuvre dans les affaires transfrontalières?
- Quelles pratiques sont utiles ici?

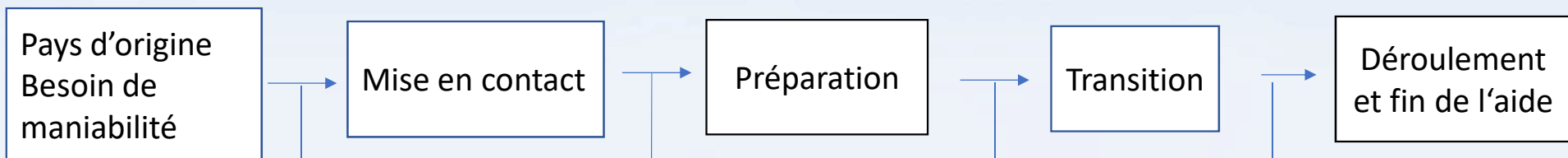
Grenzen (geographisch, professionell, sprachlich, kulturell, rechtlich)
Frontières (géographiques, professionnelles, linguistiques, culturelles, juridiques)



Das Kind gerät aus dem Blick
On perd l'enfant de vue

Regitz Stefan (2016). Internationaler Sozialdienst, Deutscher Verein für öffentliche und private Fürsorge e.V., <https://www.deutscher-verein.de/de/veranstaltungen-dokumentationen-und-materialien-zu-veranstaltungen-2016-dokumentation-f-173216-2524.html>; 26.09.2016

Processus de traitement des cas au niveau transrégional



Pratiques professionnelles

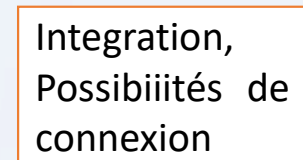
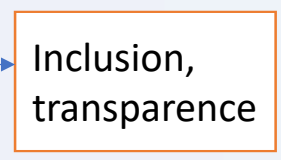
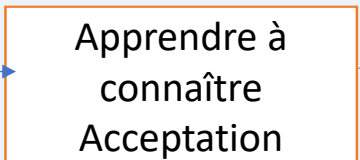
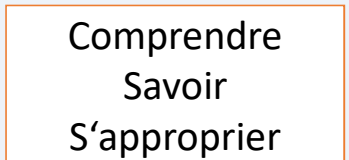
Discussions
Diagnostic

Discussions
Dossiers

Discussions
Dossiers

Discussions
Retour institutionnel d'informations au pays d'origine

Aspects de la protection de l'enfant



→ Réflexion critique : existe-t-il une option de retour ? Existe-t-il un processus transparent ? Qui contrôle le processus selon quels critères ? Quelle est la pertinence de la protection de l'enfance dans le pilotage ?

- Observations croisées (pratiques transfrontalières)
- En rapport avec des cas

Différents groupes professionnels : directions d'établissements, tribunaux, administrations, professionnels de différents services

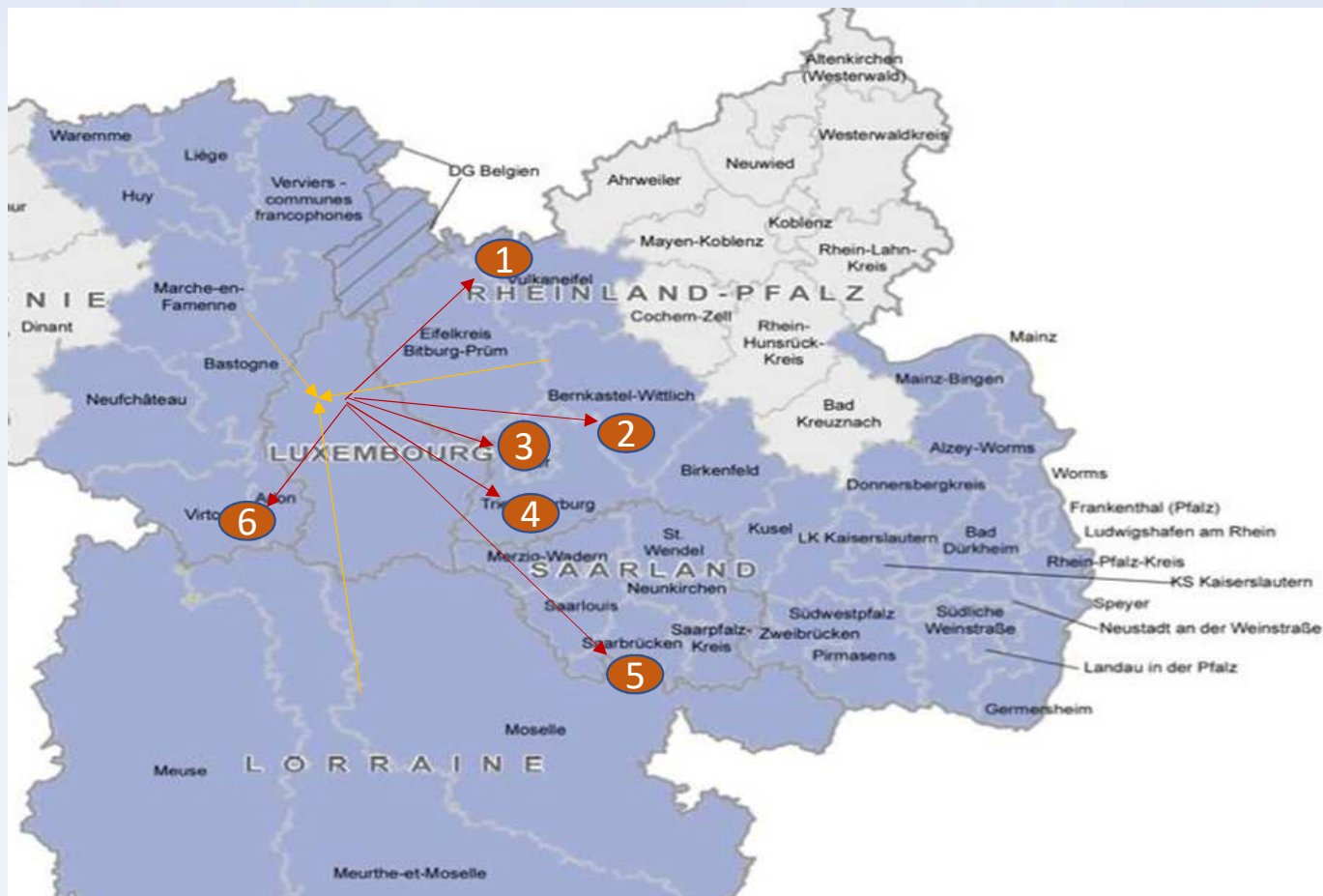
Les pratiques transfrontalières de traitement des cas

| Région d'origine | Aide transfrontalière apportée en : | | | |
|--------------------|-------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|------------|
| | Wallonie Belgique orientale | Luxembourg | Sarre Rhénanie-Palatinat | Lorraine |
| Lorraine | Environ 150 (IMP Wallonie) | 11 (KJP) 5 T | | |
| Wallonie | | 16 (KJP) 4 T Familles ? | ? | |
| Belgique orientale | | | 2 (RLP)? | |
| Sarre | | | | |
| Rhénanie-Palatinat | | 5 (KJP) | | |
| Luxembourg | 30 (IMP Wallonie) | | 29 (JHE) Environ 50 familles | Familles ? |

SIGLES :
 KJP (Psychiatrie infanto-juvénile)
 T (Hôpital de jour)
 JHE (Centre de protection de la jeunesse - Foyer)
 IMP – Institut médico-pédagogique

COULEUR : parcours institutionnels
parcours non-institutionnels

Assistance transrégionale et Grande Région du point de vue du Luxembourg



- ① Vulkaneifel
- ③ Helenenberg, Wehrborn
- ④ Taben Rodt
- ② Maria Grünewald
- ⑤ Margaretentstift
- ⑥ IMP
- ⑦ KJP

Pratiques professionnelles offrant une assistance sûre aux enfants impliqués (Potin 2013)

- Respect des exigences légales (Bruxelles II)
- Responsabilité transparente tout au long du processus d'assistance (Luxembourg: autorité parentale → continuité de compétence)
- Les partenaires de coopération / personnes de contact et leurs méthodes de travail sont connus : information préalable sur les conditions spécifiques des participants respectifs
- Connaissance des structures transnationales, des processus, responsabilités, réglementations et procédures
- Créer de la transparence pour les enfants et les parents
- Travail conjoint - Développer une compréhension commune des cas
- Penser au retour des enfants et adolescents dès le début

Potin Émilie. Protection de l'enfance : parcours scolaires des enfants placés. In : Politiques sociales et familiales, n°112, 2013. pp. 89-100. doi : 10.3406/caf.2013.2824

Pratiques professionnelles offrant une assistance sûre aux enfants impliqués

- L'examen transrégional de cas en tant que pratique professionnelle ?
- Cadre de la qualité ?

Potin Émilie. Protection de l'enfance : parcours scolaires des enfants placés. In: Politiques sociales et familiales, n°112, 2013. pp. 89-100. doi : 10.3406/caf.2013.2824

Type de flux

Point de départ : besoins spécifiques non couverts par la gamme de services existante dans une région.

➤ Aspects structurels

- Différents développements des systèmes d'aides régionales en termes qualitatifs et quantitatifs

➤ Aspects socio-éducatifs

- Le cas se heurte à des frontières pédagogiques dans la région d'origine
- Traitement des cas plus réussi

➤ Aspects spécifiques au destinataire

- Constellations familiales transrégionales
- Mouvements systématiques de familles entières (familles qui « fuient le système »)

→ IMP

Hébergement :
services de
protection de
l'enfance et de la
jeunesse ou
assistance aux
personnes
handicapées

→

→ KJP



Etapes du parcours transfrontalier

